

SÉANCE SPECIALE DU 28 NOVEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi le 28 novembre 2022, à compter de 19 h 00, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Benoit Roy, les conseillers suivants :

René Madore	siège 1
Karine Montminy	siège 2
Marcel Blouin	siège 3
Marc Fontaine	siège 6

Sont absentes :	Lyse Chatelois	siège 4
	Krystelle Noël	siège 5

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2022-11-228

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance par le Maire ;**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour ;**
- 3. Servitude à l'Hydro Québec et Bell Canada ;**
- 4. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour ;**
- 5. Levée de la séance extraordinaire.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Monsieur le Maire Benoit Roy remet sa déclaration des intérêts pécuniaires à Madame la directrice générale Edith Rouleau.

3. SERVITUDE À L'HYDRO QUÉBEC ET BELL CANADA

ATTENDU QUE désigner une servitude pour Hydro Québec et Bell Canada est nécessaire pour le branchement du nouveau secteur résidentiel;

ATTENDU QUE les documents notariés devront être signé par la Municipalité;

Résolution 2022-11-229

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et appuyé par le conseiller René Madore,

D' accepter le contrat de vente présenté par Me Anne-Sophie Francoeur;

DE mandater monsieur le maire Benoit Roy et Madame la directrice générale Edith Rouleau pour la signature des documents notariaux pour l'établissement de la servitude pour Hydro Québec et Bell Canada.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES POINTS DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR

Il n'y a aucune question.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance. Il est 19H05.

Benoit Roy, maire

Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière